



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Prolongation du sursis concordataire

Date de publication: SHAB 26.02.2021

Date d'échéance prévue: 26.02.2026

Numéro de publication: NA04-0000000424

Entité de publication

Tribunal civil de l'Etat Genève, Rue de l'Athénée 6-8, 1205 Genève

Prolongation du sursis concordataire Baechler Teinturiers SA

Entité requérante:

Baechler Teinturiers SA
CHE-100.643.428
Avenue Vibert 38
1212 Grand-Lancy

L'entité requérante a obtenu la prolongation du sursis concordataire.

Organe décisionnel:

Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève

Début de la prolongation: 25.02.2021

Durée de la prolongation: 4 Mois

Fin de la prolongation: 28.06.2021

Remarques juridiques:

Publication selon les art. 295b et 296 LP.

Remarques:

Par jugement du 25 février 2021 le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a :

Prolongé le sursis définitif accordé à BAECHLER TEINTURIERS SA de quatre mois, soit jusqu'au lundi 28 juin 2021.

Prescrit qu'aucune poursuite ne peut être exercée contre BAECHLER TEINTURIERS SA pendant la durée du sursis, sauf s'il s'agit d'une poursuite en réalisation de gage immobilier, un tel gage ne pouvant toutefois en aucun cas être réalisé.

Prescrit que les procédures civiles et administratives portant sur des créances concordataires de BAECHLER TEINTURIERS SA seront suspendues, sauf cas d'urgence.

Prescrit que les créances concordataires de BAECHLER TEINTURIERS SA ne peuvent faire l'objet d'un séquestre ou de mesures conservatoires.

Fait interdiction, sous peine de nullité, à BAECHLER TEINTURIERS SA d'aliéner ou de

grever l'actif immobilisé, de constituer un gage, de se porter caution et de disposer à titre gratuit pendant la durée du sursis, sauf autorisation du Tribunal.

Confirmé en qualité de commissaire au sursis, aux charges de droit selon les articles 295

LP :

Me Peter PIRKL, avocat, REGO AVOCATS SNC, Esplanade de Pont-Rouge 4, 1212 Grand-Lancy.

Ordonné la convocation de BAECHLER TEINTURIERS SA et du commissaire au sursis concordataire à l'audience du lundi 21 juin 2021 à 15h30, salle B4, Bâtiment B, 1er étage, place du Bourg-de-Four 1, 1205 Genève.